



F
S
U

Bulletin de la Section Départementale de Seine-Saint-Denis du SNU.ipp



Syndicat National Unitaire Instituteurs
Professeurs des écoles - P.E.G.C.

Bulletin n°568 de Novembre 2009

ISSN : 1250-3509

*Dans la continuité de l'action entreprise
le jeudi 22 octobre 2009
pour préparer les rendez-vous
de l'action en novembre-décembre 2009*

RASSEMBLEMENT LE Vendredi 13 novembre 2009 11 h 30 - 13 h 30 Parvis de l'Inspection Académique

Jour
du CTP
«Bilan
de rentrée»

- ➔ Pour obtenir des créations de postes pour améliorer le remplacement.
- ➔ Pour obtenir l'ouverture du recrutement sur la liste complémentaire afin de libérer les remplaçants employés pour l'année sur des postes vacants.

GRÈVE LE Mardi 24 novembre 2009 contre le projet de budget 2010 destructeur d'emplois

Sommaire : p.1 : Rassemblement du 13/11/09 et grève du 24/11/09.

p.2 : Rassemblement du 13/11/09 : infos ; Violences aux abords des écoles ; Grève du 24/11/09 : infos

p.3 : Base Elèves - p.4 : Lettre ouverte à Monsieur l'Inspecteur d'Académie

Directeur de la publication : F.COCHAIN - N° C.P. : 0610 S 07500 - Prix du N° : 1,50 € - Imprimerie Spéciale du SNU.ipp 93 - Bourse Départementale du Travail, 1 pl. de la Libération, 93016 Bobigny cedex, Tél. : 01.48.96.36.11., Fax : 01.48.96.36.80, Email : snu93@snuipp.fr - <http://www.snuipp.fr/93>. Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNU.ipp Seine Saint Denis. Conformément à la loi du 08.01.78, vous pouvez y avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant au SNU.ipp.



SNU.ipp/FSU 93

*Lettre ouverte à
Monsieur l'Inspecteur d'Académie*

Aides personnalisées : Nous exigeons la possibilité de développer des projets dans l'intérêt des élèves. Stop aux injonctions ! Pour un service public au service des élèves et de leur réussite !

Monsieur l'inspecteur d'académie,

En 2008/2009, plus de 2600 collègues ont contesté tout au long de l'année la mise en place de l'aide personnalisée. Dans notre département de nombreuses difficultés subsistent.

Cette nouvelle organisation du temps scolaire des élèves et des enseignants a consisté à retirer à chaque élève 72 heures d'enseignement par an, soit l'équivalent de 3 semaines de classe de 24 heures pour chaque élève. A l'issue de la scolarité maternelle et élémentaire (8 ans en moyenne) , c'est 24 semaines de classe qui ont été retirées à l'ensemble des élèves.

Cette mesure a servi à justifier la disparition de 1500 postes de RASED en France (dont 79 en Seine Saint Denis, 18 postes " perdus " à la rentrée 2008, 61 à la rentrée 2009).

Cette mesure conjuguée à la suppression du samedi matin désorganise les écoles et impose des journées interminables aux élèves concernés par l'aide personnalisée. Ces organisations modifient profondément le temps de service des enseignants pour lesquels certains IEN n'hésitent pas à exiger la présence de nombreux mercredis, parfois même l'après midi.

Les personnels se sont mobilisés contre ces régressions. Les négociations ont conduit à la possibilité de développer des projets expérimentaux sur la base de l'article 34 de la Loi d'orientation sur l'école. Ainsi, le souci des fonctionnaires de ne pas être de simples exécutants et d'avoir des pratiques pédagogiques en conformité avec leur éthique et avec la Loi peut trouver une issue dans le respect des textes. Mais c'était sans compter sur les nombreux refus, interdits, impossibilité de faire valoir les arguments du terrain que nous rencontrons de la part de la hiérarchie pour de nombreux projets proposés par les collègues.

Nous demandons qu'une audience départementale puisse se tenir en présence des organisations signataires pour examiner la faisabilité réelle de la mise en place des projets et la levée des refus persistants dans certaines villes.

En cas de fin de non recevoir, nous n'excluons pas le recours à la reprise d'une action généralisée de blocage des aides personnalisées après consultation de la profession.

Persuadés que la voie de la négociation nous ayant permis d'avancer l'an dernier dans l'intérêt des élèves et du service public sera celle qui permettra de débloquer la situation, nous souhaitons que cette audience puisse se tenir dans les meilleurs délais.

NOM	Prénom	Ecole	Signature

*A retourner à SNU.ipp/FSU 93, Bourse Départementale du Travail,
1 place de la Libération, 93016 Bobigny cedex*



Edité à l'initiative du SNU.ipp/FSU 93

INSECURITE, le gouvernement joue avec le feu !

Couvre feu pour les mineurs de treize ans, «tout-sécuritaire» : avalanche de déclarations inquiétantes de la part du gouvernement. Et dans le même temps il existe de réels problèmes de sécurité pour certains de nos collègues aux abords de leurs écoles...

Fin octobre 2009, plusieurs écoles ont connu des situations périlleuses. Certaines d'entre-elles ont dû invoquer le droit de retrait pour obtenir la présence de la Police Nationale à la sortie des classes pour assurer la protection des élèves et des enseignants.

A force de créer de l'insécurité sociale en supprimant des emplois, en réduisant les services publics, en n'offrant pas aux jeunes des possibilités de formations suffisamment variées et en ne répondant pas aux besoins de la jeunesse, certains d'entre eux (et il suffit d'assez peu...) développent des actes de violence et de pressions sur l'ensemble de la population donc sur les enseignants aussi. C'est inacceptable et la sécurité des enfants et des personnels doit être effective. **A chaque fois que les écoles préviennent les autorités de pressions qui sont exercées sur elles, la réponse adaptée en terme de présence policière aux abords des écoles doit être réelle. Mais cela ne réglera pas tout !**

Le SNUipp et la FSU ne peuvent que s'inquiéter du fait que surfant sur le développement de ces actes délictueux, résultats d'une politique d'abandon de la population et de sa jeunesse, le gouvernement propose des mesures inquiétantes comme le couvre feu des mineurs de treize ans. Mesures inquiétantes pour les libertés car uniquement tournées vers la répression et faisant fi de la prévention et d'un vrai travail de réponse aux besoins de la population et de la jeunesse. Mesures rendues d'autant plus inquiétantes que de nombreuses autorités soulignent leur infausibilité. Quelle sera la prochaine mesure après que celle-ci aura fait la preuve de son inefficacité ?

Les réponses sont avant tout politiques et se situent dans une meilleure répartition des richesses, un réel travail de prévention et le développement de l'éducation. Dans cette perspective notre système éducatif doit jouer tout son rôle de formation de la jeunesse et de construction d'une citoyenneté et il faut lancer une réflexion d'ampleur sur ce que doit être non pas un socle commun mais une culture commune ambitieuse offerte à tous. Cela implique :

- une politique qui se donne comme objectif de rendre effective non pas l'égalité des chances mais bien l'égalité des droits,
- un développement des solidarités et des services publics.

Débat sur l'identité nationale : nous invitons les personnels à consulter le site national de la FSU. Par manque de place, nous n'avons pas traité ce sujet dans la présente publication, nous y reviendrons.

Rassemblement Vendredi 13 novembre 2009 11 h 30 - 13 h 30

**Parvis de l'Inspection Académique
Exigeons ensemble des créations de postes
pour le remplacement des maîtres absents
et l'ouverture immédiate du recrutement
sur la liste complémentaire !**

Le vendredi 13 novembre se réunit à l'inspection académique le Comité Technique Paritaire Départemental (CTPD) où siègent les syndicats (8 FSU, 1 UNSA, 1 FO) et l'administration (10). **Ce CTP a pour objet «le bilan de rentrée».**

Tous ensemble venons protester pour dire que ce bilan n'est pas satisfaisant !

- Toutes les écoles s'approchent des seuils d'ouverture et il n'y a plus de moyens disponibles.
- Le remplacement des maîtres est un problème incessant qui nous conduit à bourrer les classes déjà bien remplies quand «tout va bien».
- L'inspecteur d'Académie a été conduit à placer pour l'année des remplaçants sur des postes vacants devant élèves. L'administration nous soutient qu'il y aurait 15 personnels en surnombre et utilise cet argument pour ne pas recruter sur la liste complémentaire. Nous refusons cette pseudo fatalité.

Au cours de cette manifestation à laquelle nous invitons les personnes inscrites sur la liste complémentaire, nous ferons un maximum de bruit pour commencer un cycle de concerts revendicatifs. La suite de nos propositions d'actions sera proposée lors de la prise de paroles que nous ferons vers 12h15.

GREVE Mardi 24 novembre 2009 dans l'éducation *Contre le projet de budget 2010, destructeur des emplois publics !*

Opposons-nous à cette drôle de façon de préparer la marche vers une «économie de la connaissance».

Alors que ce gouvernement semble ne pas connaître le doute, le SNUipp et la FSU estiment la grève nécessaire. 16 000 postes en moins dans l'éducation nationale en 2010. Un fonctionnaire sur 2 non remplacé, ça se paie au «prix fort». Et les ministres appliquent, année après année, sans discontinuer et sans douter.

Une prochaine circulaire syndicale arrivera dans les écoles et chez les syndiqués. Elle comprendra un modèle de lettre d'intention de faire grève à faire parvenir à l'IEN. Dans l'attente, vous pouvez consulter les communiqués sur les sites du SNU.ipp 93 et de la FSU.

BASE-ELEVES

Depuis l'apparition du fichier Base-élèves des voix se sont élevées : courrier intersyndical, lettres au ministre, plaintes de parents d'élèves et refus de nombreux directeurs d'utiliser ce fichier.

Base-élèves «nouvelle version» (suppression d'un certain nombre de champs et raccourcissement de la conservation des données) **n'ef-face pas le danger essentiel :**

- L'inscription automatique dans une autre base de données la **BNIE** (Base Nationale Identifiant Elève) ce qui repose la même question : **au prétexte d'une gestion plus efficace des élèves, «on fiche des enfants dès l'âge de 3 ans et ce pendant 35 ans».**

Ce seul résumé est apparu **suffisamment inquiétant** pour que le Comité des Droits de l'enfant de **l'ONU** s'en inquiète et questionne le gouvernement français (*).

Le SNUipp s'est adressé au Ministre pour que les recommandations du Comité de l'ONU soient appliquées et qu'il prenne en compte les réserves exprimées.

Dans le 93, d'après l'IA, seulement 50 % des élèves sont «fichés».

Le SNUipp appelle à continuer d'empêcher ce traitement de s'installer tant que :

- le Conseil d'Etat n'a pas rendu son avis sur le recours déposé par deux collègues de l'Isère,
- la France n'a pas répondu au comité des droits de l'enfant de l'ONU qui s'inquiète des risques de croisement de fichiers !

(* *Au vu des réponses de celui-ci le Comité de l'ONU a rendu son appréciation. (Extraits) :*

"Les objectifs de cette base de données et son utilité pour le système éducatif n'étant pas clairement définis, le Comité est préoccupé par l'utilisation de cette base de données à d'autres fins telles que la détection de la délinquance et des enfants migrants en situation irrégulière et par l'insuffisance de dispositions légales propres à prévenir son interconnexion avec les bases de données d'autres administrations.

Enfin, le Comité est préoccupé de ce que les parents ne peuvent pas s'opposer et ne sont souvent pas informés de l'enregistrement de leurs enfants et pourraient en conséquence être réticents à inscrire leurs enfants à l'école.

Rappelant la recommandation faite par le Comité des Droits de l'Homme, le Comité demande à l'Etat de prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir que la collecte, le stockage et l'utilisation de données personnelles sensibles soient compatibles avec les obligations qui lui incombent en vertu de l'article 16 de la Convention des droits de l'homme".

Communiqué des personnels ayant été entendus par le Conseil d'Etat :

Une enquête d'instruction s'est tenue au Conseil d'Etat lundi 12 octobre 2009 au sujet de «Base élèves premier degré».

Étaient entendus par le Conseil d'Etat des représentants du ministère, de la CNIL, les requérants contre Base élèves, Mireille Charpy et Vincent Fristot, ainsi que les intervenants dans ce dossier, le SNUipp-FSU Isère, le PAS-UDAS Isère et la Ligue des Droits de l'Homme.

Le Conseil d'Etat souhaitait des éclaircissements sur un certain nombre de points notamment la collecte et l'utilisation de renseignements concernant la santé, les transformations successives de «Base élèves» et les interconnexions avec de multiples fichiers.

Les inquiétudes des requérants et intervenants quant à l'utilité de «Base élèves» et à l'utilisation par l'administration de l'Éducation nationale des données nominatives collectées restent entières Après cette séance, le Conseil d'Etat envisage une décision sur ce dossier pour la fin de l'année.

Le SNU.ipp 93 appelle les directions d'école :

- à ne rien/ou ne plus rien renseigner pour le moment,
- à ne pas participer aux formations : attention les formations sont des moments d'inscription des élèves sous forme d'exercices d'apprentissages...
- à en débattre à nouveau aux conseils d'école et y faire adopter des motions (voir site du SNUipp 93).

20 millions de visages pour les 20 ans des droits de l'enfant

20ansdedroits.org :
site internet dédié à cette initiative

21 organisations dont le SNUipp ont décidé de s'associer pour faire des 20 ans des droits de l'enfant un moment pédagogique et créatif avec des œuvres d'enfants.

Le 20 novembre, on montre tout ceci, sur les murs de l'école, dans les lieux publics, dans la rue... partout où ça se voit !